



HAL
open science

LESC - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LESC - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02032627

HAL Id: hceres-02032627

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032627>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie
comparative

LESC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Centre National de la Recherche Scientifique



Mars 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes

Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe. Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A+	A+	A

Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative
Acronyme de l'unité :	LESC
Label demandé :	UMR
N° actuel :	7186
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Gilles TARABOUT
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Philippe ERIKSON

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jean-Pierre ALBERT, EHESS, Toulouse
Experts :	M ^{me} Chantal BORDES-BENAYOUN, CNRS (représentante du CoNRS) M ^{me} Marine CARRIN, CNRS M. Luc CHARLES-DOMINIQUE, Université Nice Sophia Antipolis M ^{me} Emilie COUREL, Université de Provence (représentante du CoNRS, ITA) M. Dejean DIMITRIJEVIC, Université Nice Sophia Antipolis (représentant du CNU) M. Richard MARIN, Université Toulouse Le Mirail

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY, Université Paris 10
M. François-Joseph RUGGIU, INSHS
M. Gilles TRAIMOND, Délégation Régionale du CNRS

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le LESC a été fondé en 1967 dans l'actuelle Université de Paris Ouest Nanterre La Défense (UPO), qui est encore à ce jour sa principale localisation, ses locaux appartenant à la MAE-René Ginouvès. Il a été regroupé, en 2006, avec l'UPR 324 (Enseignement et recherche en Ethnologie Amérindienne, devenue Centre EREA) puis en 2007 avec le Laboratoire d'Ethnomusicologie (UMR 7173) jusque là hébergé au Musée de l'Homme, devenu le CREM (Centre de Recherche en Ethnomusicologie) qui est, en France, le seul centre universitaire exclusivement centré sur l'ethnomusicologie. Ces opérations de fusion ont eu pour effet de multiplier les sites d'implantation : MAE comme auparavant pour le LESC « historique », autres locaux de l'UPO pour le CREM, Centre A.-G. Haudricourt à Villejuif pour l'EREA. La construction à côté de la MAE d'un nouveau bâtiment d'accueil pour les unités de recherche en SHS aurait dû mettre un terme dès à présent à ces inconvénients, mais sa livraison est repoussée à 2015. Il reste que ces problèmes de sites multiples (et pour l'un d'entre eux très éloigné de l'implantation principale) n'ont pas empêché un travail très avancé d'intégration des différentes équipes sur le plan scientifique et une bonne coordination de la gestion.

L'UMR 7186 résulte donc du rassemblement historique de trois entités distinctes, le LESC, le CREM et l'EREA. Après plusieurs années de fonctionnement collectif et malgré certaines difficultés dues à la séparation des sites, le niveau d'intégration réalisé dans le LESC actuel et renforcé dans le projet qu'il présente, ont conduit le comité d'experts à préférer une évaluation globale à une évaluation par équipes. On trouvera cependant dans le rapport qui suit toutes précisions utiles sur les apports spécifiques des trois entités ci-dessus et sur les modalités du fonctionnement commun intégré.

Équipe de Direction

L'équipe de direction est constituée d'un directeur et d'un directeur adjoint au niveau de l'ensemble de l'UMR, auxquels sont associés deux sous-directeurs responsables des équipes CREM et EREA. Un conseil de laboratoire a été mis en place au cours du précédent contrat quadriennal, conformément aux dispositions en vigueur concernant les UMR. Une Assemblée générale réunit l'ensemble des membres du laboratoire au mois 3 fois par an.

Nomenclature AERES : SHS2_3



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	19	20	19
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	27	24	23
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	11	13	-
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	7	9	7
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	1	-
TOTAL N1 à N6	69	70	52
Taux de producteurs	92,9 %		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	106	
Thèses soutenues	53	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	17

2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Les orientations du LESC correspondent parfaitement aux priorités de l'INSHS, qu'il s'agisse de la place des aires culturelles, de l'étude de nouveaux objets (dont des dispositifs techniques de haute technologie, telle la robotique), de l'interdisciplinarité et enfin de sa contribution aux initiatives de numérisation de données (archives de l'ethnologie, enregistrements musicaux...). Dans tous les cas, ces programmes sont confortés par des structures institutionnelles transversales (4 GIS, 2 GDRI, 1 Labex, etc.) et plusieurs d'entre eux ont reçu le soutien financier de l'ANR (6 programmes portés par l'UMR, participation à 10 autres). De façon générale, la capacité des membres du LESC à monter des projets financés mérite d'être soulignée. De même, le dynamisme du LESC est sans doute en lien avec la présence d'un nombre exceptionnellement élevé dans une UMR de chercheurs CNRS (27 sur 64 membres permanents, sans oublier les 13 ITA du CNRS qui apportent un appui essentiel à l'activité du laboratoire et qui, pour certains, sont producteurs). On doit également souligner le pourcentage des producteurs (près de 93%) et une grande attractivité auprès des doctorants et des candidats à un recrutement.

Le LESC compte parmi les laboratoires les plus remarquables de la discipline par l'ampleur de sa contribution aux différents domaines majeurs de l'ethnologie qu'il a contribué à nourrir dès sa création. De la parenté à la musique, en passant par la religion ou l'art, et à partir d'études de terrains divers en Afrique, Amériques ou Asie, sa personnalité scientifique s'est construite en alliant vocation comparatiste et développement de la discipline. Cette caractéristique, qui a largement contribué à sa renommée, est d'autant plus importante que le LESC articule, de façon étroite et féconde, recherche et enseignement universitaire.

Ce solide ancrage se conjugue avec un souci d'ouverture à d'autres disciplines et d'autres objets. Ainsi le LESC fait preuve d'une grande inventivité sur le plan de la recherche. Les programmes les plus innovants qu'elle a déjà ouverts et qu'elle entend poursuivre au cours du prochain contrat quinquennal (Anthropologie de la nuit ; Métamorphoses, ruptures et expériences du changement ; Anthropologie et frontières de l'humanité ; Corps et sensorialité) ont en commun de renouveler non seulement les approches théoriques, mais les objets mêmes de l'anthropologie, et d'autre part d'impliquer des collaborations entre disciplines au sein des SHS et en direction des sciences cognitives, sciences médicales, sciences de l'ingénieur.

Un troisième point fort est l'importance des réseaux internationaux dont le LESC est partie prenante. Cela se traduit entre autres choses par les circulations d'étudiants et de chercheurs qu'ils facilitent et la construction de programmes internationaux de recherche.

Un quatrième point fort est la richesse des fonds documentaires dont les différentes composantes de l'UMR assument la gestion : la bibliothèque Éric-de-Dampierre et ses archives ethnologiques, les archives sonores et la bibliothèque d'ethnomusicologie (gérées par le CREM) qui proviennent des anciens fonds du Laboratoire d'ethnomusicologie du Musée de l'Homme, le centre de documentation de l'EREA. Ce sont là des ressources dont le LESC a montré qu'il était capable de les analyser (voir en particulier les programmes relatifs aux archives de l'ethnologie) mais aussi qu'il avait le souci de les mettre à disposition de la communauté scientifique. Ces perspectives d'archivage et de conversion sur des supports numériques seraient impossibles sans la présence d'une équipe remarquable d'ITA, dont le comité d'experts a pu reconnaître à la fois la compétence et l'engagement dans le collectif. Ces deux qualités sont tout aussi présentes chez les personnes chargées de l'administration et de la gestion financière de l'UMR. Elles constituent en elles-mêmes un point fort du LESC.

Un cinquième point fort est la diversité des aires culturelles représentées dans les travaux de l'UMR (Népal, Amérique latine, Chine, Inde, Asie du sud-est, Proche-Orient), et qui sont abordées sous des angles variés : formes contemporaines du politique, problématique de l'évènement, anthropologie du développement et logiques de globalisation. D'importants travaux sont menés en anthropologie du religieux sur l'Amérique latine ainsi que l'Inde et la Chine, où les problématiques liées aux traditions des grandes religions (Hindouisme, Bouddhisme, Taoïsme) se sont trouvées renouvelées par l'anthropologie de l'écriture, l'analyse des politiques de patrimonialisation ou l'anthropologie des objets rituels.

Le renouvellement des effectifs au cours de la dernière période a permis à la fois des évolutions thématiques et le prolongement de travaux portant sur des domaines plus traditionnels de la discipline - le religieux, le genre, la parenté. Les ressources en personnel et moyens matériels propres au laboratoire, jointes à une politique dynamique de coopérations extérieures, de recherche de financement et, concernant l'accès à certains moyens techniques lourds, de partenariat, offrent des perspectives réalistes quant à l'avancement des recherches proposées pour le contrat quinquennal à venir.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Une plus grande proximité des différentes implantations des équipes du laboratoire est assurément souhaitable, mais elle ne dépend pas de la volonté de sa direction. Les perspectives ouvertes par le nouveau bâtiment livré en 2015 à l'Université Paris 10 devraient résoudre les problèmes liés à la pluralité des sites, avec toutefois une incertitude quant aux surfaces disponibles pour les centres documentaires actuellement existants, en particulier celui de l'EREA.

L'UMR a connu, depuis 2010, une baisse importante de ses dotations récurrentes (CNRS et Université) qui l'a conduit à réduire ses dépenses dans trois domaines : aide à la mise en place de nouveaux projets, financement des terrains pour les chercheurs, soutien aux doctorants non allocataires pour la participation à des colloques (le seul financement possible provenant désormais de l'ED). Des efforts notables ont été faits au cours du précédent contrat en direction des doctorants, mais cette restriction nouvelle peut s'avérer dommageable et il est souhaitable que la direction de l'UMR trouve les moyens d'améliorer la situation.

Enfin, même s'il a bien résisté à l'érosion générale liée à la multiplication des départs à la retraite, le LESC voit certains acteurs importants sur des aires culturelles comme l'Asie (dont l'Inde, qui ne sera bientôt plus représentée qu'à travers l'ethnomusicologie) et, dans une moindre mesure, l'Amérique du Sud, arriver au bout de leur carrière après éméritat. Il y a là un risque d'affaiblissement si les départs ne sont pas compensés à court ou moyen terme par un niveau suffisant de recrutements. Le CREM va lui aussi connaître des problèmes de renouvellement de ses chercheurs, et la question de ses capacités d'encadrement doctoral en ethnomusicologie est posée. Ses membres représentent 24% de l'effectif total du LESC, alors que le nombre de thèses qu'ils dirigent est seulement de 8,8% des thèses dirigées au LESC. Il est donc indispensable que certains membres du CREM s'engagent rapidement dans la préparation de leur HDR.

Sur le plan de l'organisation scientifique, la répartition des programmes de recherche et leurs interactions au sein des axes ne sont pas toujours perceptibles. L'effort louable de renouvellement des objets de recherche ne devrait pas se faire au détriment d'une certaine continuité dans le questionnement des domaines de l'anthropologie dans lesquelles l'unité a fait ses preuves. Il apparaît que les activités des axes de recherche qui structurent la vie de l'unité ne prévoient aucun moment ni aucun espace de synthétisation des connaissances produites par les travaux de ces axes, ou de re-problématisation des axes dans leur intégralité. En conséquence, on peut avoir l'impression que le projet 2014-2018 ne s'appuie pas suffisamment sur les savoirs produits dans les différents axes de recherche de la période précédente. Les nouveaux axes de recherche se présentent souvent comme des propositions absolument nouvelles, ce qui témoigne d'un réel souci d'innovation, mais le manque de lien explicite avec l'exercice précédent est parfois regrettable.

Enfin, les axes de recherches élaborés par le LESC ne témoignent pas d'une grande proximité avec les questions sociales, économiques et culturelles qui nourrissent les grands débats contemporains, même si certaines des thématiques développées rendent la chose possible. Cela est vrai du bilan comme du projet. Il est regrettable qu'un laboratoire de cette importance et de cette qualité n'ancre pas de manière plus explicite et assumée ses problématiques de recherche dans les préoccupations de notre temps.

Recommandations

Etant donné le nombre très élevé des ateliers thématiques réunis sous les 6 axes du projet scientifique (22, qui se composent avec les 6 axes propres à l'EREA et les 3 ou 4 programmes spécifiques du CREM) le laboratoire devra veiller à éviter un éparpillement de son activité que pourrait encore augmenter la multiplication des recherches sur programme. Ce risque est l'envers du dynamisme même de l'UMR et de son attractivité. Il conviendra que l'unité ait soin de ménager des lieux où élaborer confrontations et synthèses, afin de dresser le bilan de son aptitude à conduire de façon cohérente ses recherches. Il lui faudra aussi être attentive à la manière dont les anthropologues affirment leur identité disciplinaire dans leurs collaborations avec des disciplines (les sciences cognitives, par exemple) porteuses de perspectives théoriques parfois très éloignées des hypothèses de l'anthropologie sociale.

Il serait souhaitable que le LESC, étant donné son potentiel de recherche et de communication, soit plus présent dans les grands débats sociétaux. En dépit d'initiatives originales (tel l'atelier expérimental « L'ethnologue en entreprise » organisé en collaboration avec le Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation permanente de l'Université ou l'enquête « Patrimoine musical des habitants », mené à Nanterre par des étudiants du master EMAD sur les pratiques musicales des habitants en collaboration avec la ville), le laboratoire semble ne pas avoir toujours mis à profit son potentiel d'expertise sur des sujets comme le genre, les migrations ou les nouvelles formes de diffusion du religieux.

Le LESC a mené jusqu'ici avec mesure et pertinence l'intégration des trois composantes qu'il fédère. On reconnaît les implications positives de l'interaction entre ethnomusicologues et anthropologues à l'élaboration de nouvelles perspectives : une anthropologie de la musique, par exemple, allant au-delà des objets et des méthodes de l'ethnomusicologie et, en retour, des pratiques de terrain et des hypothèses analytiques plus sensibles à la dimension sonore ou musicale des faits sociaux étudiés. Du côté de l'EREA, dont la légitimité scientifique tient pour une part aux études linguistiques, la convergence des intérêts de chaque discipline était déjà affirmée avant la fusion des équipes. Il reviendra aux responsables du pilotage scientifique du LESC de trouver - et peut-être de renégocier en partie - la bonne mesure de l'autonomie des deux sous-équipes, étant entendu que le compromis entre reconnaissance des spécificités et intégration tel qu'il a fonctionné jusqu'ici semble parfaitement viable. Par ailleurs, compte tenu des très nombreuses collaborations extérieures dans lesquelles les composantes du LESC sont engagées, il conviendra de développer un bilan précis de leur pertinence et de leurs résultats.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Avec plus de 1400 publications (près de 1700 avec celles des doctorant), le niveau des publications du LESC est quantitativement très élevé : plus de 100 ouvrages personnels ou de directions, 274 articles (65% dans des revues reconnues par l'AERES). Trois autres points positifs sont à retenir à ce propos :

- des publications dans des revues ou chez des éditeurs prestigieux (*Current Anthropology*, Stanford University Press) ;
- le pourcentage significatif de publication en anglais et espagnol, respectivement 34 et 19 articles, 61 et 44 chapitres (soit plus du tiers), 11 et 9 directions d'ouvrages ;
- la part de la production des doctorants (environ 16% de l'ensemble).

À côté des publications (ouvrages et articles), le LESC se signale par sa contribution à la création d'instruments et ressources documentaires mis à la disposition de la communauté scientifique : base PLANTADIV (biodiversité dans le bassin du Tchad), base parenté projet Kinsources, Polycat database (sur les langues Maya). Le laboratoire est également porteur d'une initiative importante concernant les archives de l'ethnologie, et le CREM a numérisé plus de 11 000 documents sonores (900 h sur les 5000 de son fonds), ces derniers étant accessibles à travers la plate-forme collaborative Telemeta.

L'activité scientifique du LESC a été structurée autour de 7 axes actifs, outre bien sûr dans la production et la publication scientifiques, à la fois sur le plan de l'animation de la recherche (à travers des séminaires réguliers, des journées d'études et des colloques), la formation (enseignements et encadrement de nombreux doctorants), la valorisation des résultats et le pilotage de programmes financés (ANR et autres). La plupart des grands domaines de l'anthropologie sociale sont représentés : parenté et politique (axe 1), rituels et pratiques religieuses (axe 3), mémoire et identités (axe 5), culture matérielle et techniques (axe 6). L'axe 2, « Langage, musique cognition », accueille plus spécifiquement les recherches de l'EREA et du CREM. L'axe 7, « La chaîne opératoire de l'anthropologie », concerne l'histoire et l'épistémologie de la discipline et, donnée plus spécifique de l'UMR, des programmes d'analyse et de valorisation de fonds d'archives. L'axe 3, enfin, « Destins du corps, nocturnité, multi-sensorialité » ouvre de nouveaux domaines de recherches en relation avec la question du corps et dans une perspective pluridisciplinaire. Il s'agit d'identifier sur le terrain des techniques du corps relatives au repos, de préciser les théories locales du sommeil et du rêve, tout en développant en parallèle des études sur les spécificités de l'activité nocturne dans nos sociétés (au sein d'un hôpital, par exemple).

Les 14 enseignants-chercheurs et chercheurs du CREM, tout en apportant leur contribution à l'activité des axes, ont poursuivi leurs recherches sur l'Asie, l'Afrique et l'Europe, et dans une moindre mesure sur les continents américain (Amérique du Sud et méso-Amérique) et océanien. Cette abondance de terrains montre le primat de la dimension ethnographique au sein de cette équipe. Mais parallèlement, dans le cadre du LESC, le CREM a nourri une importante redéfinition de l'objet « musique », impulsant un renouvellement des approches théoriques et méthodologiques. Ainsi, de nouvelles thématiques de recherche, souvent interdisciplinaires (au croisement des sciences cognitives) ont vu le jour au cours du précédent contrat : anthropologie du sensible, du corps, plus largement du sonore. Cela a permis aux membres du CREM de s'impliquer dans de nombreux axes et sous-axes du précédent contrat (Etude du chant et de la voix chantée ; Rituel, performance et esthétique ; Multi-modalité du sensible ; Musique et cognition ; Environnements sonores ; Ethnographie du copyright). La plupart de ces thèmes ont été déclinés à travers des publications nombreuses, aux supports variés (notamment DVD, DVD-ROMs), et ont fait l'objet de projets scientifiques portés par les membres du CREM (5 dans le précédent contrat) ou auxquels ils sont associés (3 dans le précédent contrat).

L'EREA de son côté, avec ses 12 permanents, a poursuivi ses recherches sur son aire de référence (des basses terres d'Amérique du Sud, particulièrement l'Amazonie, aux Andes et à la Mésoamérique). Ses travaux se situent dans les champs de l'anthropologie linguistique, l'ethnohistoire, l'anthropologie du politique et du religieux, l'anthropologie visuelle. Ayant pour base ethnographique une quarantaine de groupes, l'EREA a pu multiplier les approches comparées sur les sujets suivants : traditions chamaniques et thérapeutiques ; recompositions ethniques, religieuses et politiques ; ethno-histoires et nouvelles productions culturelles ; images, histoire des savoirs et anthropologie ; agentivité, langues et pratiques discursives amérindiennes. Ces travaux ont pour partie au moins trouvé leur place dans les axes généraux de l'UMR. Mais l'EREA conserve aussi son identité et la notoriété qui lui est propre et qui se manifeste entre autres choses par sa place dans les réseaux américanistes à l'échelle nationale et internationale.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le LESC est, en nombre de membres statutaires, un des premiers laboratoires d'anthropologie sociale/ethnologie sur le plan national. Il bénéficie d'une grande notoriété, qui lui a permis sur plusieurs décennies d'attirer des chercheurs de premier plan. Cela se mesure par exemple (même si l'indicateur n'a rien de central) au nombre de distinctions attribuées à ses membres : 4 médailles de bronze du CNRS remises à des chercheurs du laboratoire (dont 2 sur la seule durée de la période visée par la présente évaluation), 2 prix de thèse du MQB, une promotion à l'IUF-junior. Concernant plus précisément l'ethnomusicologie, les distinctions reçues sont les suivantes : Coup de Cœur de l'Académie Charles Cros, Prix Béla Bartók de la Société Française d'Ethnomusicologie, Prix Nanook du Festival International Jean Rouch, Prix du Festival du Film de Chercheur. On notera aussi le rôle joué par les membres de l'UMR dans les instances nationales de l'administration de la recherche anthropologique (CoNRS, CNRS, CNU).

L'UMR a organisé la 12^e conférence de l'EASA (1800 délégués), ainsi que 104 colloques ou journées d'études nationaux ou internationaux. Elle édite de longue date la revue *Ateliers*, aujourd'hui *Ateliers d'anthropologie*, reconnue depuis peu par l'AERES.

Un autre indicateur est le nombre des conventions, nationales ou internationales, dans lesquelles le laboratoire est partie-prenante : pour l'international, conventions avec le CIESAS (Mexico), et au niveau de l'Université Paris 10, avec l'UMAM (Mexique) et l'Université Rafael Landivar (Guatemala). Le LESC a accueilli 25 chercheurs étrangers pendant plusieurs mois et la proportion de ses doctorants étrangers est de 30%. Il est par ailleurs partenaire de 2 GDRI, 4 GIS, un Labex, 2 consortiums IR Corpus et a des conventions avec la BNF, le MQB et le MNHN. Le CREM, de son côté, a accueilli 8 chercheurs étrangers. Ses membres ont assuré des enseignements dans les universités de Harvard, Boston College, Madrid, Santiago du Chili, Lisbonne, Bahia.

La force de l'attractivité du LESC se mesure également à sa capacité, sur les dernières années, à compenser l'effondrement démographique que connaissent la plupart des équipes de SHS par un flux continu de recrutement de jeunes chercheurs, tant au CNRS qu'à l'université. Indépendamment des politiques des tutelles, il y a là un effet de « masse critique » : l'UMR dispose d'un éventail de thématiques et d'aires culturelles qui, en lui-même, contribue fortement à susciter de nombreuses demandes de rattachement de la part de candidats aux concours de recrutement ou de chercheurs rattachés à d'autres équipes.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

A la différence d'autres disciplines de SHS (géographie, sociologie, économie...), l'anthropologie sociale n'a pas, en France, de grandes traditions de recherche appliquée. Elle est aussi moins sollicitée par de possibles demandeurs d'expertise que les disciplines précédemment citées en raison d'une moindre visibilité, qui tient à sa plus faible implantation universitaire, en raison aussi des représentations ordinaires de ses champs d'intervention. Le LESC n'échappe pas à cette tendance générale, mais ses thématiques de recherche, jointes à ses orientations transdisciplinaires, offrent des atouts intéressants dont on voit les effets tant dans le bilan que dans le projet. Ainsi, l'ethnomusicologie institue une interface importante avec la création et l'animation culturelle. Le CREM a mis en place avec la Cité de la Musique une série de manifestations grand public entre 2008 et 2011 (Forums et Collèges, conférences dans le cadre du projet DEMOS). Il accueille régulièrement des lycéens dans ses locaux pour une large sensibilisation. A noter aussi l'initiative développée avec le soutien de la municipalité de Nanterre sur « le patrimoine musical des habitants ». Le CREM est par ailleurs fortement impliqué dans des institutions extra-universitaires de recherche et de diffusion de la recherche : sociétés savantes nationales et internationales, éditions et revues scientifiques.

Le laboratoire a également soutenu l'activité de l'association Passerelles, créée en 2004 par de jeunes chercheurs du LESC, qui vise à promouvoir les connaissances anthropologiques auprès de publics non spécialistes, en particulier scolaires. Il a organisé un séminaire en 2011-12 « L'ethnologue dans l'entreprise » visant à développer une anthropologie appliquée. Des chercheurs du laboratoire ont participé à des expositions (30), des films (29) et des productions musicales (22).

Enfin, la réalisation de trois logiciels (ou applications) et de plus de 15 bases de données, mobilisant des collaborations interdisciplinaires, sont autant de manières de mettre des ressources documentaires à la disposition de non spécialistes et de favoriser la communication avec le monde de la recherche et les milieux de la culture.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le périmètre historique du LESC a été totalement redessiné en 2006 et 2007 avec l'association du CREM et de l'EREA. Cette nouvelle configuration, même si elle mettait en présence des chercheurs qui avaient déjà travaillé ensemble, n'allait pas de soi en termes de cohésion administrative et de collaborations scientifiques. Au vu de la situation actuelle, il semble que les bons choix ont été faits : dès le premier contrat quadriennal, un équilibre a été maintenu entre la mise en place d'axes thématiques transversaux ayant vocation à regrouper des chercheurs des trois équipes et, d'autre part, le maintien d'une certaine autonomie des équipes CREM et EREA. Cette part d'initiatives correspondant à la fois à la reconnaissance de champs institués de coopérations et de compétences spécifiques (évidentes dans le cas de l'ethnomusicologie, liées en particulier à la place de l'étude des langues pour l'EREA).

Une configuration analogue est proposée pour le prochain quinquennal et sa pertinence demeure. Comme en témoignent les participations des chercheurs issus des différentes équipes à l'ensemble des axes thématiques ainsi que les programmes financés (ANR ou autres), l'intégration des trois équipes est un fait acquis, qui est à mettre à l'actif de la direction sortante. La facilitation des contacts entre chercheurs qui résultera du regroupement géographique des trois entités ne fera que conforter cet acquis. Il est à noter que la nécessaire cohésion administrative dans la gestion des différentes entités et des différents sites a pu être réalisée grâce à l'engagement des personnels ITA déjà en poste dans les équipes antérieures. Les intéressés ont su articuler leurs tâches spécifiques avec les nouvelles exigences liées à l'équipe dans sa globalité. Le niveau élevé de dotation de l'UMR (13 ITA, tous personnels CNRS et tous professionnels de bon niveau) a bien entendu rendu la chose possible. Le prochain départ à la retraite de la responsable de centre de documentation de l'EREA, dans l'attente des regroupements de fonds que devraient rendre possible les nouveaux locaux à l'Université Paris 10, soulèvera un problème appelant une solution rapide.

Le LESC a voulu reconnaître ses relations suivies de collaboration avec des membres d'autres équipes (UMR ou autres), à travers la définition, dans son règlement intérieur, d'un statut de membre affilié. En vue d'accroître son rayonnement et la dimension internationale de ses collaborations, le CREM, qui n'avait rien de comparable dans le précédent contrat, a décidé d'instituer le statut de chercheur associé. D'ores et déjà, plusieurs chercheurs internationalement renommés (Genève, Brésil, etc.) ont demandé et obtenu ce statut. De même, plusieurs doctorants du CREM ayant récemment soutenu leur thèse vont être intégrés comme post-doctorants associés sur projets. Ces dispositions vont dans le sens d'un renforcement du rôle fédérateur du CREM en France et à l'international.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Une part essentielle de la réputation de « Nanterre » dans les milieux de l'anthropologie tient à l'excellence de la formation donnée aux étudiants qui y font leurs études. La filière « ethnologie » de l'Université bénéficie depuis longtemps, outre des services de ses propres enseignants, d'un apport très important de charges de cours assurées par des chercheurs du CNRS. Il s'agit là d'une situation qui donne toute son ampleur à la notion de « formation par la recherche » puisque, au-delà de l'exercice de la recherche par les étudiants tel qu'il est formaté par les exigences d'une maîtrise ou d'un master, la possibilité de multiplier les situations pédagogiques où un chercheur expose ses propres travaux a un effet mobilisateur considérable.

Le laboratoire compte un gros effectif de doctorants (107) dont environ 30% d'étrangers, ce qui signale sa forte attractivité. Ces doctorants mènent leurs recherches sur la plupart des grandes aires culturelles : Péninsule ibérique (2), Amérique du Sud (15), France (20), Afrique (27), Asie (40)...

Durant la période de référence, ils ont été à l'origine de près de 260 des 1700 publications de l'UMR.

Lors de l'audition, ils se sont déclarés satisfaits de leur intégration dans le laboratoire caractérisé par une forte identité collective. Ils sont associés à la marche de celui-ci par leur participation à l'AG du LESC et par l'élection de deux de leurs représentants au conseil de l'UMR. Ils participent également au conseil scientifique de l'Ecole doctorale « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » de l'Université Paris 10 Ouest Nanterre la Défense. Le contrat précédent a été, selon eux, marqué par un « travail de démocratisation de la gouvernance » de l'unité : des responsables plus accessibles, plus d'échanges avec les chercheurs, des étudiants considérés comme acteurs à part entière de la structure.

Les doctorants ont à leur disposition toute une série de moyens matériels : salle réservée et équipée des facilités bureautiques usuelles, ressources de la bibliothèque (consultation de documents, conseils bibliographiques, accès aux abonnements électroniques), accès à la salle vidéo. Ils participent aux séminaires du LESC qui peuvent être validés dans leur parcours.

Pour ce qui est de leur insertion dans l'activité scientifique de l'UMR, outre les séminaires du LESC, ils peuvent suivre ceux d'institutions avec lesquelles l'UMR a une convention telles que le Musée du quai Branly, le Collège de France, l'EPHE ou le Centre d'Études Himalayennes. Ils sont aussi partie prenante des contrats de recherche et participent aux collaborations internationales.

De manière autonome, les doctorants organisent un programme de formation et de débats scientifiques ; ainsi, en 2011, ils ont mis en place, dans le cadre de l'ED, un atelier de photographie piloté par une doctorante. Une de leurs revendications, exprimée par plusieurs lors de l'audition, concerne la mise en place de comités de thèse à mi-parcours.

Le soutien apporté par le LESC aux doctorants mérite d'être tout particulièrement relevé. Lors de l'audition, ils ont dit leur satisfaction, ont affirmé se sentir bien dans la structure, préférée à d'autres UMR en raison de sa bonne réputation et du sérieux de l'encadrement offert. Les chiffres de l'insertion professionnelle confirment le sérieux de la formation : depuis 2007, sur la cinquantaine de jeunes docteurs, 42 ont trouvé un emploi : 13 statutaires dans l'Enseignement supérieur et la recherche (dont 7 à l'étranger), 6 en emploi stable autre, 10 post-doctorants à l'étranger, 13 actuellement en CDD (recherche ou E.S.).

En matière d'aide financière, un changement s'est opéré à partir de 2010, avec l'arrivée de la nouvelle direction qui a mis en œuvre une nouvelle stratégie. Jusque-là, toute l'aide allait aux doctorants-allocataires, les autres n'ayant bénéficié d'aucune mission de terrain. En 2012, ce sont au contraire ces derniers qui ont reçu la majorité des aides, obtenues sur projet évalué par une commission spécialisée. Ce soutien a, éventuellement, pu se cumuler avec celui de l'école doctorale. Entre 2007 et 2012, le LESC a financé 47 missions pour un montant de 89 649 euros et 25 déplacements à des colloques à hauteur de 10 300 euros.

La diversité des aires culturelles représentées dans le laboratoire a rendu possible l'ouverture de nombreux enseignements spécialisés, en particulier au niveau du master. Cette offre a été réduite au cours des dernières années en raison de restrictions budgétaires touchant les heures complémentaires, mais elle reste essentielle dans le programme des formations en anthropologie de l'Université Paris 10.

Les membres du CREM sont eux aussi très fortement impliqués dans l'enseignement au sein du Département d'ethnologie, de préhistoire et d'ethnomusicologie de l'Université Paris 10, mais aussi dans des formations spécialisées de l'Université Paris 8, deux membres du CREM étant EC à l'Université Paris 8, ce qui permet au CREM de renforcer son assise dans le PRES Paris-Lumière. En outre, le CREM anime un séminaire régulier et important (75 séances de 2007 à 2012). Il a organisé 8 colloques internationaux de 2007 à 2012, en même temps qu'il développait son enseignement à l'étranger, grâce à des échanges accrus. Avec l'Université de Clermont-Ferrand 2, il a créé le master EMAD (master professionnel en ethnomusicologie et anthropologie de la danse). Des membres de l'ÉREA interviennent régulièrement dans plusieurs formations, en particulier à l'INALCO.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La politique de l'UMR définie pour le prochain contrat quinquennal se situe dans la ligne qui a toujours été celle du LESC : affirmer une vocation généraliste et comparatiste bénéficiant de la forte diversité des terrains des chercheurs : Afrique, Amériques, Asie, Europe, Moyen Orient, Océan Indien. Cette orientation a été accompagnée (et le sera encore plus dans les prochaines années) d'une ouverture trans- ou interdisciplinaire adaptée aux besoins scientifiques des programmes. Deux exemples : la collaboration avec une unité de médecine clinique pour le thème « anthropologie de la nuit » afin d'étayer au niveau biologique les travaux sur le sommeil et le rêve ; les collaborations avec le Laboratoire des Usages en Technologies d'Information Numérique et avec des acousticiens. Le CREM bénéficie par ailleurs d'un important partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication grâce à un accord cadre pluriannuel passé entre ce ministère et le CNRS. Les financements obtenus permettent de prendre en charge une partie des frais de gestion documentaire, mais aussi plus spécifiquement la numérisation et la valorisation (accessibilité au grand public) des archives sonores et audiovisuelles. Dans le prochain contrat, la BnF sera associée à la gestion documentaire et à la numérisation des collections du CREM qui s'élèvent globalement à 5000 heures dont 1500 sont déjà en ligne.

Le projet, ordonné selon six axes, se situe dans la continuité du précédent tout en donnant une large place aux thématiques émergentes. En dépit des changements d'intitulé et de la réduction à 6 axes (au lieu de 7), les continuités sont bien réelles, tant pour ce qui concerne des thèmes innovants déjà mis en place que pour des domaines explorés de longue date par le LESC - par ex., dans l'actuel axe 5 (Religion et rituel), la thématique des spécialistes religieux prolongeant celle du monachisme, qui a fait l'objet d'un séminaire et de plusieurs publications pilotées par le LESC ces dernières années.

L'axe 1, Epistémologie et exercices de l'anthropologie, regroupe en fait, à travers ses quatre ateliers thématiques, des programmes de recherches empiriques renvoyant à des méthodologies diverses qui feront l'objet d'une réflexion épistémologique. Il se veut innovant en proposant la conception de dispositifs de recherche expérimentaux en partenariat avec diverses disciplines (psychologie cognitive, informatique, acoustique musicale). Ces dispositifs visent autant à explorer de nouveaux objets qu'à renouveler les interrogations portant sur des corpus plus classiques, archives et textes.

L'axe 2, « Espaces sociaux, espaces sensibles » se propose d'explorer le corps, la sensorialité et l'espace urbain. La cohérence de ses sous-thèmes n'est pas assez nette, même s'il s'agit toujours de penser l'expérience corporelle dans ses interactions avec un environnement pensé dans ses dimensions spatiales et temporelles et façonné par le politique. Le projet de programme à soumettre à l'ANR sur « la fabrique du bien-être animal » surprend un peu dans ce contexte.

Les axes 3 et 4 concernent la morale et la cognition, les temporalités et les historicités et incluent des thèmes de recherche novateurs, tels l'anthropologie de la nuit (qui mériterait en fait une position plus structurante). Ces recherches s'appuient sur des partenariats innovants, tel celui avec le Centre du Sommeil. Malgré ces innovations très intéressantes pour la discipline, on souhaiterait que les liens de transversalité entre ces axes soient davantage explicités. Comment passe-t-on, par exemple, du sensoriel au plan moral ? De même l'attention portée au concept d'agentivité, dans le cadre du projet concernant l'anthropologie linguistique pourrait également trouver un ancrage dans l'axe 5 « religion et rituel ». On éviterait ainsi une opposition, un peu forcée au niveau de la présentation du projet, entre des axes qui paraissent plus classiques (axe 5 « Religion et rituel » et axe 6 « Genre et parenté ») et les axes consacrés à de nouveaux objets. En fait, l'axe 5 comporte aussi des éléments de renouveau dans ses thèmes - question des objets rituels ; migrations, diasporas et globalisation du religieux. Le sous-thème « Musique et rituel » s'articule quant à lui avec les apports du CREM. On note également dans l'axe 6 un effort réel pour repenser les questions classiques en s'appuyant au besoin sur des ressources technologiques, comme en témoigne le projet Kinsources avec la création d'un outil permettant d'explorer les terminologies de parenté, ou la façon dont seront abordés, dans le cadre du projet soumis à l'appel d'offre du projet européen *Addressing European Governance of Temporary Migration and Mobility to Europe*, les représentations des migrants et la question du genre en contexte migratoire.

Le projet à 5 ans spécifique du CREM prévoit de poursuivre et développer son action dans tous les domaines qui sont déjà les siens (recherche, enseignement, gestion des archives sonores et de la bibliothèque d'ethnomusicologie, partenariats notamment à l'international). Concernant la recherche, on note une multidirectionnalité certes stimulante, avec l'apparition de nouveaux axes de recherche, dont certains sont très prometteurs (histoire, patrimonialisation, philosophie, écologie du son) et d'autres moins consensuels (musique, affects, perception). Ce dernier programme de recherches, qui inféode l'ethnomusicologie au biologique et aux sciences expérimentales, n'est pas sans brouiller la posture épistémologique du Centre. Plus que la simple juxtaposition de tous les possibles individuels, le CREM gagnerait à afficher une épistémologie plus transversale et cohérente.

L'EREA, de son côté, souligne dans son projet la continuité avec la période précédente et son rôle dans la programmation scientifique présentée (surtout sa part dans l'élaboration des axes 3, 4 et 5). Certaines des 6 thématiques affichées reprennent pour l'essentiel la contribution de l'équipe aux axes, ce qui continue néanmoins de justifier un programme distinct est la place des engagements de l'EREA dans des projets collectifs avec d'autres centres d'études américanistes - par exemple sa forte contribution au programme FABRIQ'AM avec le MASIPO (CERMA) ou au GDRI APOCAMO. Une autre justification est la double spécificité de l'EREA par rapport à la politique générale de l'UMR et à son profil scientifique : l'importance prise par la référence à une aire culturelle en particulier et l'importance des études linguistiques.

En conclusion, la stratégie scientifique qui se dégage du projet confirme l'orientation généraliste du LESC et son souci d'intégration des deux composantes CREM et EREA. On mesure l'inflexion apportée aux thématiques retenues par l'ethnomusicologie (et plus largement l'attention à la dimension du son) ainsi que par les compétences ethno-linguistiques des chercheurs de l'EREA. Associées aux intérêts des chercheurs du LESC « historique » en direction des problèmes liés aux nouvelles technologies, aux savoirs, aux engagements émotionnels, ces compétences expliquent la multiplication des partenariats avec les sciences cognitives et biologiques et les spécialistes des TIC et sciences de l'ingénieur. Il y a là une orientation qui s'écarte un peu de la promotion d'un comparatisme ancré sur l'ethnographie approfondie de populations identifiées par leur appartenance à une aire culturelle, et qui se traduit en même temps par la montée en puissance de thématiques relevant de l'anthropologie générale et de la réflexion méthodologique et épistémologique. Ce positionnement un peu nouveau semble assumé par l'équipe, dont les membres distribuent leur engagement de recherche entre les études de cas relevant de leur ethnographie et la participation à des thématiques plus transversales. Toute orientation stratégique comporte sa part de risque. Celle qui est ici présentée expose à la possible dispersion des thèmes de recherche mentionnée dans les recommandations.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : 19 mars 2013 à 9h

Fin : 19 mars 2013 à 18h

Lieu de la visite : Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie - René Ginouvès

Institution : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Adresse: 21, allée de l'Université 92023 Nanterre Cedex

Locaux spécifiques visités : Centre de documentation

Déroulement ou programme de visite :

9h-9h 30	Réunion des experts (seuls)
9h 30-9h 45	Intervention des tutelles
9h 45 -10h 45	Présentation du bilan par la Direction et les chercheurs
10h 45-11h 45	Questions des experts
11h 45-12h 45	Entretiens de membres du Comité d'experts avec les Doctorants (seuls)
11h 45-12h 45	Entretiens de membres du Comité d'experts avec les ITA (seuls)
12h 45-14h	Repas (experts seuls : plateaux-repas)
14h-14h 45	Présentation du projet de l'UMR par la Direction et les chercheurs
14h 45-15h 30	Questions des experts
15h 30-16h	Réunion des experts (seuls)
16h-16h 30	Entretien du Comité d'experts avec la Direction
16h 30-17h 30	Réunion des experts (seuls : premières discussions sur le rapport).

5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

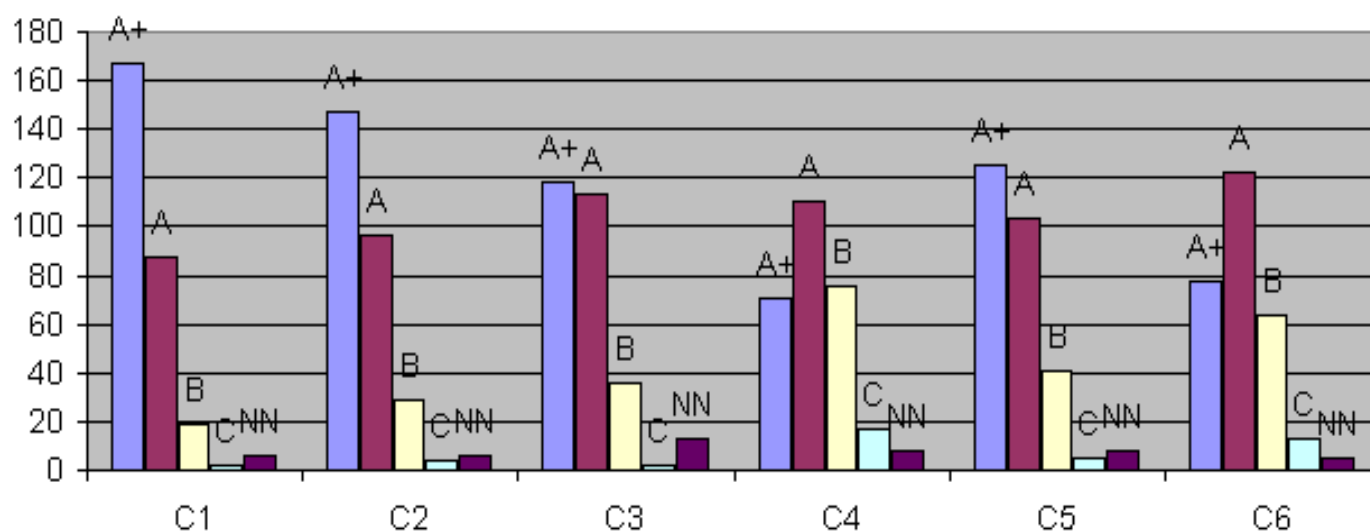
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

Commentaires concernant le rapport d'évaluation - [S2PUR140007141 - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative - 0921204J](#) - de l'unité Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative.

Le rapport d'évaluation du Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative propose un certain nombre de recommandations que le laboratoire va s'attacher à suivre. Plusieurs points peuvent être soulignés.

Le LESC est sensible au risque d'éparpillement – évoqué par le rapport - que pourrait entraîner le nombre d'ateliers thématiques envisagés dans le cadre des 6 axes du projet. L'organisation, suggérée, de moments et d'espaces où élaborer confrontations et synthèses s'impose. Si la rédaction du projet manque de précision en ce sens, il est bien prévu de tenir des journées de réflexion transversales, comme cela a été fait lors de l'exercice précédent. Par ailleurs le projet est le fruit d'une élaboration collective dans le cadre d'échanges réguliers entre chercheurs sur une année, et les participations se font souvent dans plusieurs axes : le dialogue est déjà bien institué et cette dynamique annonce des débats féconds.

S'agissant plus particulièrement du CREM, la cohérence épistémologique des travaux de ses membres, sur laquelle le rapport émet des interrogations, fait l'objet de discussions internes : il s'agit de questions scientifiques importantes, qui ne vont pas sans tensions épistémiques mais qui sont, par là-même, porteuses de nouvelles avancées. Ces débats seront amenés à se centrer sur la relation de l'anthropologie au phénomène musical, notamment dans le cadre du rapprochement en cours entre ethnomusicologie, musicologie, et acoustique musicale, qui fonde un projet de consortium spécifique du TGIR Corpus.

Le rapport évoque aussi la nécessité d'ancrer de manière plus explicite les problématiques de recherche dans les préoccupations de notre temps, qu'il s'agisse de participer dans les grands débats sociétaux ou de mettre en œuvre un potentiel d'expertise. Le LESC ne peut qu'être d'accord sur la nécessité d'une forte implication dans les débats de société actuels, que ce soit par les thématiques scientifiques traitées ou par diverses formes d'engagement (recherche –action, vulgarisation, conseil et expertise, prise de responsabilité associative, etc.). Le dossier soumis à évaluation a donc semble-t-il manqué à rendre suffisamment visibles les choix déjà effectués en ce sens. Sans vraiment pallier à ce défaut, il est possible de rappeler les points suivants.

Au plan des thématiques scientifiques du projet, les grandes questions sociales touchant à la migration, au religieux, au genre, aux recompositions de la parenté, à la ville, aux espaces pluriculturels, à l'environnement, aux dynamiques de patrimonialisation, au changement social, font chacune l'objet d'au moins un Atelier, en continuité avec les préoccupations antérieures du laboratoire. Plus d'une quinzaine de cours sont proposés dans ces domaines aux étudiants de l'université Paris Ouest Nanterre par les enseignants et chercheurs du LESC. Il s'y ajoute de nouveaux objets (recherche-action, anthropologie des dispositifs et mesures, gestion politique du biologique, anthropologie de la morale, etc.) directement en prise avec la société.

Il faut aussi rappeler l'absence de coupure marquée entre recherche fondamentale et appliquée. Pour ne prendre qu'un exemple, l'atelier thématique « Les changements d'échelle dans les pratiques de savoir » (axe 1) vise des questions épistémiques de fond tout en traitant de questions de société (par exemple le post-Fukushima) dans le cadre de partenariats avec la Fondation 93, dont la mission est « d'établir des passerelles entre le grand public, les sciences et les innovations techniques et industrielles », et avec le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de la Seine-Saint-Denis : il s'agit bien d'un programme de recherche

fondamentale, traitant de questions sociales d'actualité, et ayant des prolongements vers le grand public.

Les chercheurs du laboratoire sont par ailleurs fortement impliqués dans la diffusion des connaissances : plus du quart (26%) des productions du laboratoire sont destinées à un large public (productions de valorisation, productions artistiques théorisées, autres productions) ; plusieurs chercheurs consacrent une part non négligeable de leur temps à des émissions de radio ; des conseils et expertises ont été effectués dans des milieux très divers (hôpitaux, services sociaux, associations de soutien aux immigrés, rapports d'expertise sur les prisons, sur la ville, dossier UNESCO, etc.).

Le LESC s'inscrit ainsi tout à fait dans le sens des préconisations du rapport d'évaluation, et devra mieux rendre visible l'engagement déjà très marqué qu'il a dans la cité.

Enfin la recommandation qui est faite de mettre sur pied des comités de thèse, comme le demandent les doctorants, sera mise à l'étude dans les plus brefs délais.

**Laboratoire d'ethnologie
et de sociologie comparative**
UMR 7186 CNRS/Un. Paris Ouest
Nanterre La Défense
Maison René Ginouvès
21, allée de l'Université 92023 Nanterre Cedex
Tél. : 01 46 69 25 90 - Fax : 01 46 69 25 91
Email labethno@mae.u-paris10.fr

Gilles Tarabout
Directeur du Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative